

Centre d'Excellence : Science des données Parcours d'Excellence : Sciences des données et intelligence artificielle

I. Contexte général

Dans le cadre du Plan National d'Accélération de la Transformation de l'Écosystème de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, de nouvelles formations ont été proposées. Parmi ces formations, les parcours d'excellence, ce sont des formations à accès limité, qui seront mise en place dans les établissements universitaires à accès ouvert et qui sont destinés aux étudiants les plus méritants ayant validés des études de niveau Bac+2.

Cette filière présente une opportunité aux étudiants d'avoir une formation dans des domaines d'actualité, l'intelligence artificielle et l'analyse des données. La formation vise également la consolidation de la capacité des étudiants dans le domaine de la modélisation et le développement. Les lauréats de cette formation auront ainsi la capacité à développer et à implémenter des algorithmes dans le domaine de l'intelligence artificielle et l'analyse des données.

II. Conditions d'accès à la filière

L'accès à ce parcours est ouvert à l'échelle nationale aux titulaires d'un DEUG (bac + 2) ou d'un diplôme reconnu équivalent.

III. Modalités d'accès à la filière

- Première étape** : la sélection sur dossier, cette étude se base sur les critères suivants :
 - Type de diplôme
 - Moyenne des quatre semestres
 - Nombre d'année d'étude
 - Notes des principaux modules : mathématiques et informatique
- Deuxième étape** : les étudiants sélectionnés à partir de la première étape vont passer un test écrit.

La sélection finale tiendra compte des résultats des deux étapes.

IV. Préinscription : <https://my.umi.ac.ma>

V. Dates importantes

- Inscription en ligne : Du 05/09/2023 au 24/09/2023
- Résultat de la présélection : Le 28/09/2023
- Examen écrit : 30/09/2023

IMPORTANT : Les étudiants qui seront retenus dans ce parcours d'excellence vont continuer leurs études jusqu'au cycle Master.